

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Avocats sans frontières Canada salue la résolution
adoptée par la CIDH en faveur de M. Camille Occius et sa famille**

Port-au-Prince, 27 septembre 2021 - Avocats sans frontières Canada (ASFC) salue la décision, rendue le 4 septembre 2021 par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), en faveur de M. Camille Occius, un défenseur des droits humains haïtien. La CIDH considère « qu'il existe un risque grave et urgent de dommages irréparables aux droits à la vie et à l'intégrité personnelle de M. Occius ».

La décision de la CIDH fait suite à une demande de mesures conservatoires déposée par ASFC en décembre 2020. Dans sa résolution 74/2021, la Commission demande à l'État haïtien d'adopter les mesures nécessaires pour protéger M. Occius et sa famille. L'État devra convenir de ces mesures avec les bénéficiaires et ASFC.

Selon cette résolution, les autorités sont tenues de rendre compte des mesures adoptées en vue de permettre à M. Camille Occius d'exercer ses activités de défenseur des droits humains sans être soumis à des actes de violence et de harcèlement.

« Il s'agit d'une avancée en matière de droits humains en Haïti, particulièrement dans ce contexte où la sécurité de défenseur.e.s des droits humains et d'acteur.trice.s de la justice est menacée, et que les locaux de plusieurs organisations ont subi des attaques. » - Me Gaël Pétillon, directrice Haïti d'ASFC.

M. Camille Occius, objet de menaces de mort

L'engagement de M. Camille Occius lui a valu des menaces de mort. À plusieurs reprises, son domicile et le bureau de son organisation ont été attaqués par des individus non identifiés.

Afin d'assurer sa sécurité et celle de sa famille, M. Occius a dû quitter sa résidence privée et suspendre ses activités de terrain. Cette situation engendre des impacts physiques et psychologiques sur lui et sa famille.

L'État doit agir le plus rapidement possible

Consciente du danger auquel sont exposés les défenseur.e.s des droits humains en Haïti, ASFC appelle l'État haïtien à mettre en œuvre le plus rapidement possible les recommandations de la CIDH. Elle souhaite qu'une enquête complète et impartiale soit menée sur le dossier de M. Occius et que des mesures urgentes soient prises pour assurer sa protection et celle de sa famille ainsi que pour garantir leurs droits à la vie et à la sécurité.

ASFC demeure déterminée à soutenir les efforts de ses partenaires en Haïti en vue de lutter contre l'impunité et les autres violations graves des droits humains.

À propos

ASFC est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité, par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

Contact

Emilie Simard, Directrice des communications et engagement du public, Québec
emilie.simard@asfcanada.ca, +1. 418 907-2607 #102

Taina Noster, responsable principale de plaidoyer et de communications, Haïti,
taina.noster@asfcanada.ca, +509 3427-1339